



69550  
Téléphone : 04 74 89 30 24  
Email : mairie@amplepuis.fr  
Site : www.amplepuis.fr



## MAIRIE D'AMPLEPUS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2026

### Extrait du registre des Délibérations

Délibération n°8

#### OBJET :

#### DESAFFECTATION, DECLASSEMENT ET CESSION D'UN BIEN COMMUNAL

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

En exercice : 27 membres

Présent(s) : 20

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 3

Délibération comportant  
2 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

09/07/2026

Publication le :

09/07/2026

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le sept juillet deux mille vingt-six, 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Didier FOURNEL, maire.

**Les membres présents en séance :** Didier FOURNEL, Véronique PUTHINIER-DUMONTET, Thierry THOLIN, Patricia BALMONT, Christelle BRAVO RECORBET, Miguel GONCALVES, Jean-Jacques CARLETTO, Bernard ROCHE, Florent PORTIER, Chantal CHAMARANDE, Nathalie CHANFRAY, Annie LECOQ, Sylvette GRANGE, Sindy BOURBON, Adèle RECORBET, Alexis DEBORD, Eric LACROIX, Patrick PLANTIER, Annie LEFEBVRE, Alexis GARCIA

**Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :** Thierry MIELLE (pouvoir à Thierry THOLIN), Slaide NICODEMO (pouvoir à Alexis DEBORD), Corinne GELIN (pouvoir à Patrick PLANTIER), Lydie AUGAY (pouvoir à Eric LACROIX)

**Le ou les membres absent(s) :** Daniel BEAUMEL, Monique CHAMPALLE ANESSI, Romain DUBREUIL

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*Vu le Code de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) en ses articles L2111-1 et L2141-1 ;*

*Vu l'avis du domaine en date du 02/06/2026 estimant la valeur du bien à 123 000€ ;*

*Vu les estimations établies par DG IMMOBILIER, LOGIDEAL et PIERREFEU IMMOBILIER évaluant le bien entre 110 000€ et 120 000€ ;*

*Vu la décision du Maire n°25/08/027 portant signature d'un mandat de vente sans exclusivité à l'Immobilière du Sornin pour procéder à la cession des parcelles cadastrées AT 84 et AT 85 ;*

*Vu l'offre d'achat de M Romaric BERNARD au prix de 110 000€ ;*

Il est rappelé au Conseil municipal que, suite à la fermeture de la classe unique de l'école de Saint Claude Huissel, le conseil municipal a acté la fermeture de l'école de Saint Claude Huissel.

L'école n'accueillant plus d'élèves depuis 2021, il a été décidé de la mettre en vente en confiant un mandat de vente aux agents immobiliers du secteur pour lequel « L'immobilière du Sornin » intervient en tant que mandataire.

La commune a mis en vente l'ancienne école au prix de 150 000 €. Toutefois, les offres d'achat reçues se sont toutes situées en deçà de ce montant. En effet, le changement de destination du bâtiment (d'établissement scolaire à habitation) génère une taxe d'aménagement élevée, ce qui fragilise le budget des acquéreurs potentiels et freine leurs propositions.

Pour mémoire, le tènement située 4200 route de Saint Claude Huissel, d'une superficie totale de 1175m<sup>2</sup> est composé d'une maison ancienne des années 1890 avec :

- Sous-sol d'environ 150m<sup>2</sup> : cave, chaufferie et grande cuve à fioul
- Rez de chaussée d'environ 150m<sup>2</sup> avec hall d'entrée, 2 salles de classe et sanitaires
- 1<sup>er</sup> étage d'environ 110m<sup>2</sup> comprenant une petite pièce avec sanitaires, une salle de classe
- Annexe

Considérant que l'école appartient au domaine public communal ;

Considérant que les biens du domaine public sont inaliénables, et que pour pouvoir procéder à leur cession, ils doivent être sortis du domaine public communal à condition d'être désaffectés ;

Considérant que ce bien ne présente plus d'utilité pour la commune ;

Considérant qu'afin de permettre la mise en vente du terrain, il convient de prononcer l'annulation de la désaffectation et de le déclasser expressément afin qu'il intègre le domaine privé communal ;

Le Conseil Municipal :

- **CONSTATE** la désaffectation de l'école
- **PRONONCE** le déclassement desdites parcelles
- **DIT** que les parcelles cadastrées AT 84 et AT 85 feront désormais partie du domaine privé de la commune
- **AUTORISE** la cession du tènement cadastré AT 84 et AT 85 situé 4200 route de Saint Claude Huissel au prix de 110 000€ (inclus 12 000€ de frais d'agence) à M Romaric BERNARD
- **DIT** que l'acquéreur supportera les frais de notaire inhérents à cette cession.
- **AUTORISE** M le Maire, ou son délégataire, à signer les actes notariés et à effectuer toutes formalités nécessaires.

***Adopté à l'unanimité***

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations.

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 7 juillet 2026

Le secrétaire de séance  
Sindy BOURBON

Le Maire,  
Didier FURNEL

